

<https://www.aefinfo.fr/depeche/714459-laicite-la-formation-des-personnels-de-l-education-...>

Antonin Gouze

7 min read

## Laïcité : la formation des personnels de l'Éducation nationale n'est pas assez tournée vers la pédagogie (enquête SE-Unsa)

"Dans les masters Meef, 67 % des stagiaires et 69 % des néo-titulaires ont bénéficié des heures de formation à la laïcité" obligatoires depuis 2021, indique le SE-Unsa dans son enquête sur la formation des personnels de l'Éducation nationale à la laïcité, publiée le 25 juin 2024. 71 % des contractuels ne reçoivent pas de formation à la laïcité, tandis que 69 % des personnels formés avant 2021 voudraient une formation complémentaire. Le SE-Unsa relève que la formation des enseignants "n'est pas assez tournée vers la pédagogie de la laïcité, mais davantage vers la connaissance même du principe".



43 % des personnels formés à la laïcité depuis la réforme de la formation des enseignants en 2021 indiquent "qu'il serait utile d'avoir une formation complémentaire sur ce principe", souligne le SE-Unsa dans son enquête parue le 25 juin 2024. sylv1rob1

Trois ans après la réforme du concours des enseignants en 2021, notamment sur la formation initiale des enseignants à la laïcité ([lire sur AEF info](#)) le ~~SE-Unsa~~ dévoile, le 25 juin 2024, son enquête auprès des personnels de l'Éducation nationale sur la formation au principe de laïcité. L'objectif est de "vérifier que cette formation est effectivement mise en œuvre" et "de connaître le degré de satisfaction des collègues vis-à-vis de cette formation dans leurs pratiques".

L'enquête a été menée du 15 février au 15 mars 2024, auprès de 4 800 "enseignants, ~~CPE~~, ~~PsyEN~~, titulaires, stagiaires et contractuels (dont les ~~AED~~ et ~~AESH~~)". Elle révèle que 43 % des personnels de l'Éducation nationale ont déjà rencontré des difficultés liées à une atteinte à la laïcité (port de tenues religieuses, contestations d'enseignement, remises en cause du principe...), un chiffre qui monte à 52 % en ~~REP~~ ([lire sur AEF info](#)).

Cette étude intervient l'année des 20 ans de la loi de 2004 interdisant le port des signes religieux à l'école, commémorée par Nicole Belloubet le 15 mars 2024 ([lire sur AEF info](#)). Elle avait annoncé la mise en place de "cellules d'appui pédagogique" pour accompagner les professeurs qui "rencontrent des difficultés en matière de contestation de leur enseignement", l'ajout d'une épreuve sur la laïcité à l'oral du concours des personnels de direction, et un "Conseil des jeunes de la laïcité".

Près d'un tiers des personnels sans formation initiale sur la laïcité

Sur les 4 789 répondants, 373 sont de jeunes enseignants (stagiaires ou néo-titulaires) qui ont "bénéficié de la mise en place de la formation initiale à partir de la réforme du concours de 2021". L'étude indique ainsi qu'au sein des ~~Inspé~~, dans les masters ~~Meef~~, "67 % des stagiaires et 69 % des néo-titulaires ont bénéficié de ces heures" de formation à la laïcité. En creux, les auteurs soulignent que cela signifie que "près d'un personnel sur trois n'a pas eu de formation initiale sur la laïcité et les valeurs de la République". Si l'on prend l'ensemble de l'échantillon - qui comprend les personnels formés antérieurement à 2021 -, 71 % des personnels n'ont pas bénéficié de formation initiale sur la laïcité.

Le SE-Unsa a interrogé les personnels formés depuis 2021 sur le bilan qu'ils tirent de cette formation. 90 % d'entre eux affirment que "la formation leur permet de définir la laïcité", mais "entre 73 % et 83 % affirment être capables de différencier les règles d'application du principe selon les lieux et personnes". Ce qui amène le SE-Unsa à la conclusion que "la formation initiale des personnels enseignants et d'éducation n'est pas assez tournée vers la pédagogie de la laïcité, mais davantage vers la connaissance même du principe".

Par ailleurs, 43 % des personnels formés depuis 2021 indiquent "qu'il serait utile d'avoir une formation complémentaire sur ce principe".

Plus de deux tiers des contractuels non formés à la laïcité

L'enquête se penche aussi sur la formation des personnels contractuels (enseignants, CPE, PsyEN, AESH et AED) à la laïcité. Sur les 665 contractuels répondants (dont 66 % d'AESH), 71 % déclarent ne pas avoir eu de formation initiale sur le principe de laïcité.

Tout comme les titulaires formés après 2021, ils déclarent largement (85 %) que "la formation leur permet de définir la laïcité" mais sont "entre 73 % et 82 % à affirmer être capables de différencier les règles d'application du principe selon les lieux et personnes".

Ils sont en revanche plus demandeurs d'une formation à la laïcité : "77 % des répondants n'ayant pas bénéficié de formation initiale s'inscriraient volontiers à une formation proposée par l'Éducation nationale", souligne ainsi l'enquête.

Des titulaires expérimentés désireux de se reformer à la laïcité

Enfin, le SE-Unsa s'est intéressé aux personnels formés avant 2021, qui composent la plus grande part des répondants et n'ont pas bénéficié de la formation à la laïcité. Sans surprise, les trois quarts d'entre eux (75 %) déclarent ne pas avoir eu de formation "qui avait du contenu sur le principe de laïcité".

Ils considèrent également que leur formation initiale sur la laïcité est "d'une qualité inférieure que celle en vigueur aujourd'hui". Ils pointent notamment le "manque de formation :

- pour définir le principe,

- pour comprendre les différences qui existent dans l'application du principe selon les lieux et personnes,
- pour transmettre le principe dans son métier".

Pourtant, paradoxalement, 63 % d'entre eux estiment avoir "suffisamment de connaissances sur le principe de laïcité pour exercer leur métier" contre 62 % pour l'ensemble des répondants. Malgré tout, si l'Éducation nationale proposait une formation à la laïcité, ils sont "69 % à vouloir s'y inscrire". Le SE-Unsa tire ainsi la conclusion que "ces chiffres montrent les besoins qui existent en la matière sur toute la carrière et quel que soit le métier exercé".

### **des demandes via des questions ouvertes**

Par ailleurs, le SE-Unsa a donné la possibilité aux personnels de répondre à des questions ouvertes. Plusieurs catégories de personnels ont ainsi pu faire remonter leurs demandes :

- "La formation actuelle à la laïcité n'est pas suffisamment concrète pour les personnels,
- les enseignants de maternelle disent vouloir prendre leur part dans la transmission du principe de laïcité,
- les enseignants du second degré ne se sentent pas concernés par la transmission du principe de laïcité dans leur pratique,
- les AESH disent que ce n'est pas leur rôle de transmettre le principe de laïcité,
- les AED estiment avoir besoin de mieux connaître le principe de laïcité pour pouvoir l'expliquer aux élèves,
- la formation initiale et continue des personnels est remise en question dans le contenu et ses modalités : le distanciel ne permet pas de débattre sur ce genre de sujet,
- la connaissance des formateurs sur ce principe est interrogée : la formation ne répond pas à leurs attentes et interrogations,
- la place des parents dans cette formation est interrogée : des répondants évoquent des formations à destination des parents,
- le manque de connaissances des outils institutionnels et de fait, leur non-utilisation, est pointé".